Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260212-060220263-DE

Commune de Loqueffret

L'An Deux mil vingt-six, le 6 du mois de février, à 18h00 , le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire .

Etaient présents HAMON Alain, GARIN Pascal, JEFFROY Michel et Mmes ALLAIN Sylvie, CLOAREC Martine et GONZALEZ Marie Paule, QUERE Sabine
Absent excusé : JACQUESSON Bernard,
Absent : COLAS Pierre
Procuration : JACQUESSON Bernard à JEFFROY Michel
Madame ALLAIN Sylvie a été nommée secrétaire de séance assistée de Mr LE PAPE

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	

Délibération n°060220263 : Tarifs convention SACPA 2026

Mr Le maire rappelle aux membres présents qu'il est obligatoire pour chaque commune de disposer d'un service de gestion des animaux sur le domaine communal.
Ainsi il indique que les nouveaux tarifs applicables pour 2026 sont connus.
Le contrat annuel est donc de 545.86e
Après délibération les membres se sont prononcés comme suit :
9 voix pour , abstentions, voix contre.
Il est donc décidé d'inscrire les crédits nécessaires.

Fait et délibéré le 06/02/2026
Louis Marie LE GUILLOU , Maire

MAIRIE de LOQUEFFRET
29 Finistère